



Fédération
Française
du Sport
Adapté



3, rue Cépré
75015 PARIS

01 42 73 90 00

01 42 73 90 10

www.ffsa.asso.fr

[/ffsportadapté](https://www.facebook.com/ffsportadapté)

[@FFSASportAdapte](https://twitter.com/FFSASportAdapte)

[ffsacom](https://www.instagram.com/ffsacom)

[FFSASportAdapte](https://www.youtube.com/channel/UC...)

COMMUNIQUÉ DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DU SPORT ADAPTÉ

COVID-19

En raison de la situation sanitaire en France, liée au Coronavirus, la FFSA suspend l'ensemble de ses rencontres (compétitives, non compétitives nationales, régionales et départementales), ses rassemblements (assemblées générales fédérales, de ligues et de CDSA, ses stages sportifs), ses formations en présentiel, à compter du lundi 16 mars 2020.

Pour les activités organisées par les clubs adhérents, la FFSA préconise également la suspension de toute activité physique et sportive.

Ces mesures s'appliquent jusqu'à ce que les conditions sanitaires permettent la reprise de ces activités.

Toute manifestation qui ne pourrait pas être annulée durant le week end du 14 et 15 mars ne devra pas dépasser 100 personnes. La FFSA demande alors aux organisateurs d'appliquer strictement l'ensemble des mesures-barrière préconisées par le gouvernement.

L'ensemble des acteurs de la FFSA devra suivre les instructions émises par le gouvernement. Vous êtes invités à consulter quotidiennement la page d'accueil du site FFSA qui sera actualisée régulièrement.

Pour Marc Truffaut, Président FFSA

Service communication FFSA

